

# TABLE DES MATIÈRES

## 1

### **La C.C.T. n° 109 : amende civile et indemnité pour licenciement manifestement déraisonnable**..... 7

Ariane FRY

juge au tribunal du travail francophone de Bruxelles

### **Introduction**..... 8

#### Section 1

### **Bref rappel des antécédents**..... 8

#### A. Contexte international..... 9

#### B. Contexte national..... 9

#### Section 2

### **Champ d'application**..... 11

#### A. Champ d'application temporel (art. 12)..... 11

#### B. Champ d'application matériel..... 11

##### 1. Règles communes aux matières du droit de connaître les motifs du licenciement et du licenciement manifestement déraisonnable..... 11

##### 2. Restrictions applicables à la seule matière du licenciement manifestement dérai- sonnable..... 28

##### 3. Restrictions applicables à la seule matière du droit de connaître les motifs du licenciement..... 31

#### Section 3

### **Droit de connaître les motifs du licenciement**..... 33

#### A. Principe (art. 3) et *ratio legis*..... 34

#### B. Faculté pour l'employeur de communiquer d'initiative les motifs du licenciement (art. 6)..... 34

##### 1. La première étape du raisonnement..... 34

##### 2. Conditions minimales de la communication d'initiative..... 35

#### C. Demande du travailleur (art. 4)..... 39

##### 1. Auteur..... 39

##### 2. Objet..... 40

##### 3. Forme et délai..... 40

D. Réponse de l'employeur (art. 5).....	43
E. Notion de « motifs concrets » du licenciement.....	45
1. Principe et <i>ratio legis</i> .....	45
2. Généralités.....	45
3. Caractère réel des motifs concrets communiqués par l'employeur.....	46
4. Comparaison avec les exigences en matière de notification des motifs graves de licenciement.....	48
5. Prise en compte d'éléments extérieurs à la communication écrite.....	49
6. Casuistique.....	50
F. Sanction : amende civile forfaitaire (art. 7).....	54
1. Hypothèses dans lesquelles l'amende est due.....	54
2. Base de calcul.....	54
3. Date de prise de cours des intérêts.....	55
4. Retenues sociales et fiscales.....	56
5. Cumul.....	56
6. Prescription.....	57
7. Sanction pénale.....	57

#### Section 4

<b>Interdiction du licenciement manifestement déraisonnable.....</b>	<b>58</b>
A. Définition du licenciement manifestement déraisonnable (art. 8).....	58
1. Texte.....	58
2. Exigences cumulatives.....	58
3. Quelques difficultés de lecture et leurs conséquences.....	61
4. Comparaison avec la notion de licenciement abusif au sens de l'article 63 de la loi du 3 juillet 1978.....	62
B. Nature et étendue du contrôle judiciaire.....	64
1. Le contrôle du juge concerne les motifs du licenciement.....	64
2. Raisonement en quatre étapes.....	68
3. Office du juge.....	76
4. Casuistique.....	77
C. Charge de la preuve (art. 10).....	88
1. Quelques rappels de droit judiciaire.....	89
2. Hiérarchie des sources en droit social.....	90
3. Analyse de l'article 10 de la C.C.T. n° 109.....	91
4. Analyse de la jurisprudence.....	96
D. Indemnisation (art. 9).....	98
1. Montant de l'indemnisation.....	98
2. Base de calcul.....	109

3. Date de prise de cours des intérêts .....	109
4. Retenues sociales et fiscales .....	110
5. Cumul avec d'autres indemnités.....	111
<b>E. Prescription</b> .....	117
<b>F. Sanction pénale</b> .....	118

## 2

### **Vers une (ré)activation des personnes en incapacité de travail ?** ..... 119

Aurélie MORTIER

substitut de l'auditeur du travail de Liège  
collaboratrice scientifique à l'ULiège

### **Introduction**..... 120

#### Section 1

### **Les concepts juridiques gravitant autour de l'incapacité de travail**..... 122

A. L'incapacité de travail en droit du travail (loi du 3 juillet 1978) .....	122
B. L'incapacité de travail dans l'assurance soins de santé et indemnités (loi du 14 juillet 1994).....	124
C. L'incapacité de travail dans le secteur des risques professionnels (loi du 10 avril 1971 et loi du 3 juin 1970).....	129
D. Le handicap protégé par le droit de la non-discrimination (loi du 10 mai 2007).....	131

#### Section 2

### **Un panorama des dispositifs qui concourent à la (re)mise au travail**..... 135

A. Les travailleurs en incapacité de travail.....	135
1. Le contrôle de l'incapacité de travail par l'employeur (loi du 3 juillet 1978).....	136
2. L'examen de reprise du travail (Code du bien-être au travail).....	137
3. La visite de préreprise du travail (Code du bien-être au travail).....	137
4. La reprise d'un travail autorisé par le médecin-conseil de la mutuelle (loi du 14 juillet 1994 et loi du 3 juillet 1978).....	138
5. La mise en place d'aménagements raisonnables (loi du 10 mai 2007).....	145
6. Le trajet de réintégration (Code du bien-être au travail, loi du 14 juillet 1994 et loi du 3 juillet 1978).....	149

7. La remise au travail dans le secteur des risques professionnels (loi du 10 avril 1971 et loi du 3 juin 1970).....	169
<b>B. Les titulaires d'indemnités d'incapacité de travail non liés par un contrat de travail (loi du 14 juillet 1994).....</b>	<b>177</b>
1. La reprise d'un travail autorisé par le médecin-conseil de la mutuelle.....	178
2. La réadaptation professionnelle.....	178
3. Le trajet de réintégration visant la réinsertion socioprofessionnelle.....	179
<b>Conclusion.....</b>	<b>181</b>

### 3

## **Le droit social entre procès civil et procès pénal : examen de quelques interactions..... 185**

Gautier PIJCKE

substitut de l'auditeur du travail de Bruxelles

### **Introduction..... 186**

#### Section 1

### **La règle « le pénal tient le civil en état »..... 187**

- |  |     |
|--|-----|
| A. Le principe et sa portée.....   | 187 |
| B. Deux cas d'application en droit social.....   | 190 |
| 1. Le licenciement d'un travailleur pour motif grave.....  | 190 |
| 2. Une question d'interprétation ou d'application de la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail..... | 192 |

#### Section 2

### **L'autorité de la chose jugée au pénal sur le procès civil ultérieur 193**

- |   |     |
|---|-----|
| A. Le principe et sa portée.....  | 193 |
| B. Un cas d'application en droit social : l'assujettissement à l'O.N.S.S. à la suite d'un jugement pénal..... | 194 |

#### Section 3

### **La prescription de l'action civile née d'une infraction..... 199**

- |   |     |
|---|-----|
| A. Le principe et sa portée.....  | 199 |
| B. Deux cas d'application en droit social.....  | 204 |
| 1. Comment se prescrit l'action civile de l'auditeur du travail?.....                         | 204 |
| 2. Comment se prescrit l'action délictuelle en matière de protection de la rémunération?..... | 206 |

Section 4	
<b>La règle non bis in idem</b> .....	208
A. <b>Le principe et sa portée</b> .....	208
B. <b>Un cas d'application en droit social : le droit social répressif et la jurisprudence A et B c. Norvège</b> .....	214
1. Les amendes administratives prononcées par le S.P.F. Emploi, Travail et Concertation sociale.....	214
2. Les autres sanctions administratives.....	215
<b>Conclusion</b> .....	219

## 4

### Quelques nouveautés législatives en droit du travail..... 221

Jacques CLESSE  
professeur à l'ULiège, avocat

Renaud LINGUELET  
assistant à l'ULiège

Adrien FARCY  
assistant à l'ULiège, avocat

Section 1	
<b>Le droit du licenciement</b> .....	222
A. <b>Délai de préavis</b> .....	222
B. <b>Le régime général de reclassement professionnel (outplacement)</b> .....	223
Section 2	
<b>Les heures supplémentaires volontaires</b> .....	224
A. <b>Conditions</b> .....	225
B. <b>Limitations de la durée de travail</b> .....	226
C. <b>Spécificités des heures supplémentaires volontaires</b> .....	227
D. <b>Avantage fiscal</b> .....	228
1. Conditions.....	229
2. Quotas et pourcentages.....	230

Section 3

<b>Les horaires flottants</b> .....	232
A. <b>Travailleurs visés</b> .....	233
B. <b>Conditions</b> .....	233
C. <b>Mentions obligatoires</b> .....	237
D. <b>Rémunération</b> .....	238
E. <b>Responsabilité du travailleur</b> .....	239
F. <b>Régime transitoire</b> .....	240

Section 4

<b>Le télétravail dans le secteur privé</b> .....	240
A. <b>État des lieux avant la loi du 5 mars 2017</b> .....	240
1. La notion de télétravail régulier .....	240
2. Le cadre normatif .....	242
3. Le cadre juridique du télétravail régulier .....	244
B. <b>Le télétravail occasionnel</b> .....	247
1. <i>Ratio legis</i> .....	247
2. La notion de télétravail occasionnel .....	248
3. La mise en place du télétravail occasionnel .....	248
4. Conditions de travail .....	250
5. Organisation du travail .....	251
6. Réglementation du télétravail occasionnel par un accord collectif .....	251
<b>Conclusion</b> .....	251

5

<b>Aide sociale : questions choisies</b> .....	253
--	-----

Frédérique LAMBRECHT  
 substitut de l'auditeur du travail de Liège

<b>Introduction</b> .....	254
---------------------------	-----

Section 1

<b>Aide sociale financière : dettes et arriérés</b> .....	254
A. <b>Aide portant sur une période antérieure à la demande d'aide sociale</b> .....	255
1. Dettes .....	255
2. Arriérés .....	256
B. <b>Arriérés issus de la contestation en justice de la décision du C.P.A.S.</b> .....	257
C. <b>Arrêt du 27 novembre 2017 de la Cour de cassation</b> .....	264

## Section 2

**Débiteur alimentaire et juridiction matériellement compétente**... 268

- A. Renvoi du demandeur d'aide sociale vers le débiteur alimentaire..... 269
- B. Action *a posteriori* du C.P.A.S..... 269
- C. Action du C.P.A.S. au nom et en faveur du demandeur d'aide sociale ..... 274
- D. Synthèse..... 276

## Section 3

**L'étranger gravement malade en séjour illégal : impossibilité absolue de retour pour raisons médicales et jurisprudence*****Abdida***..... 276

- A. Impossibilité absolue de retour pour raisons médicales..... 278
- B. L'étranger qui introduit une demande de séjour sur la base de l'article 9<sup>ter</sup> de la loi du 15 décembre 1980 (jurisprudence *Abdida*) .... 285
  - 1. Exposé – arrêt *Abdida* du 18 décembre 2014 de la Cour de justice de l'Union européenne..... 285
  - 2. Effet suspensif..... 290
  - 3. Prise en charge des besoins de base..... 301
- C. Points communs et divergences ..... 303
  - 1. Ordre d'examen..... 303
  - 2. Conditions d'application et régime probatoire..... 303
  - 3. Qualité du traitement médical dans le pays de retour ..... 307
  - 4. État de besoin..... 307

## 6

**Activités du chômeur, récupération des allocations de chômage et responsabilité (ONEm et organismes de paiement) : jurisprudence 2013-2018**..... 309

Matthieu SIMON

assistant à l'ULiège, substitut de l'auditeur du travail de Liège

**Introduction**..... 310

## Section 1

**Activités du chômeur**..... 310

- A. Principes..... 310
  - 1. Notion..... 310
  - 2. Critère de l'intégration dans le courant des échanges économiques..... 311

3. Activité limitée à la gestion normale des biens propres .....	312
4. Présomptions d'activité pour son propre compte .....	317
<b>B. Activité accessoire</b> .....	331
1. Notion .....	331
2. Conditions .....	333
3. Activité accessoire cumulée ou non cumulée? .....	336
4. Activité accessoire dite « tremplin-indépendants » .....	337
5. Régime probatoire .....	338
6. Perte du caractère accessoire .....	339
<b>C. Activité occasionnelle</b> .....	342
1. Notion .....	342
2. Activité occasionnelle salariée .....	347
3. Activité occasionnelle indépendante .....	350
<b>D. Autres activités</b> .....	352
1. Activité bénévole .....	352
2. Activités exclues de la notion de travail .....	354
3. Installation comme indépendant ou création d'une entreprise .....	354
<b>E. Tableau de synthèse</b> .....	355
<b>Section 2</b>	
<b>Récupération des allocations de chômage</b> .....	356
<b>A. Principes</b> .....	356
<b>B. Limitations</b> .....	357
1. Limitation aux cent cinquante derniers jours d'indemnisation indue (al. 2) .....	357
2. Limitation aux jours ou périodes de travail (al. 3) .....	361
3. Limitation au montant brut des revenus (al. 5) .....	363
4. Limitation en cas d'erreur juridique ou matérielle .....	367
<b>C. Prescription</b> .....	370
<b>Section 3</b>	
<b>Responsabilité de l'ONEm et des organismes de paiement</b> .....	372
<b>A. Principes</b> .....	372
1. Notion .....	372
2. Prise en compte des données officielles .....	374
<b>B. ONEm</b> .....	375
1. Absence d'audition préalable .....	375
2. Attentes légitimes du chômeur et pratiques administratives .....	377
3. Délai raisonnable .....	378
4. Prise en compte de la jurisprudence .....	380



<b>C. Organismes de paiement</b> .....	380
1. Devoir d'information.....	380
2. Introduction d'une demande en temps utile.....	383
3. Mandat apparent et préposé de l'organisme de paiement.....	385
4. Cas particulier : article 167, alinéa 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>o</sup> .....	385
<b>Conclusion</b> .....	390